



LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE

avril 2022

« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »

Rainer Maria Rilke

Edito

Michel Wautot

En cette année 2022, nous devons bien constater que peu de dossiers ont été menés à bonne fin. Il est évident que le Covid continue à perturber bien des choses. Pour chaque dossier, illustré ci-après, nous vous apportons nos dernières informations. Nous ne pouvons que déplorer, par exemple, le triste statut quo de la cure Sainte-Croix. La famille de Merode verrait bien ce bâtiment revenir dans leur patrimoine, mais semblerait ne pas en offrir le prix souhaité par la Commune. La Commune, dont la Bourgmestre est vice-présidente de la société wallonne du logement « Notre Maison » qui avait pris option sur ce bâtiment, semble hésiter. La Place de Bourgeois ne bénéficie toujours plus du soutien et du plan de sa réhabilitation que Jean Vanderbecken lui avait apporté. Les derniers travaux des Papeteries de Genval sont en voie d'achèvement et « Miracle » nous avons pu, après quatre ans de négociations difficiles, implanter 12 panneaux-mémoire.

Autre dossier clos, celui de l'hôtel Normandy. Là aussi, cela a duré entre le moment où le projet de deux cubes d'appartements reliés par une piscine a été abandonné et remplacé par le nôtre : celui d'un bâtiment « anglo-normand » qui s'intégrait au bâti de la zone du Lac. Il faut dire que les retards ont été dus un peu au Covid et beaucoup à des chicaneries et autres intérêts peu architecturaux qui s'en sont mêlés.

Nous avons aussi, avec un grand nombre de Rixensartois, mené campagne contre le projet plutôt monumental d'un Macdonald.

De même, nous avons refusé le projet de l'imposant « bunker » Colruyt. Colruyt nous annonce une révision à la baisse du gabarit de son bâtiment.

Une autre source d'inquiétude est l'implantation de plus en plus forte de la société Thomas & Piron. Il y a l'ancien « Chalet » où là nous avons obtenu, dans le cadre de la commission communale, une modification du bâtiment, notamment un étage de moins. Par contre s'il y a eu des améliorations apportées au dossier de l'ancien « Hôtel de l'Yser », ils n'ont pas accepté la moindre modification d'une architecture lourde et sans grâce et c'est encore pire en ce qui concerne leur projet d'immeuble rue Collin.

Enfin, il semble que le dossier Poirier-Dieu touche à sa fin et de bonne façon

La cure Sainte-Croix - Rixensart

Dossier de 2004 à ... ?

Elle est proche de l'écroulement. Après son sauvetage de la vente particulière en 2004, grâce là aussi à notre action ; suivit la procédure judiciaire intentée par un des enfants de Merode (8 ans) et gagnée par la Commune. Puis suivit sa future intégration dans le bâtiment social de « Notre Maison ». Enfin il y a le nouvel intérêt pour le rachat par la famille Merode



Place de Bourgeois

Dossier de 2004 à ... ?

Du nouveau ? La Commune au vu de ses finances a rayé la rénovation de la plus belle place de l'entité. Elle restera délabrée. C'est peut-être pour cela que s'y installe une équipe médicale... en cas de chute ! C'était un dossier esthétique mais aussi économique. Sont prévus, après covid, un restaurant et une sandwicherie-bio dans l'ancien café et dans la maison à côté.



Château de Merode -Rixensart

Dossier de 2020 à ... ?

Le parking à l'avant est terminé, redonnant une vision sur les jardins et le parc. Des travaux de vérification des conduites des différentes eaux usées sont en cours. Le projet de tente va être réexaminé au niveau des services qu'elle pourrait apporter.



Papeteries de Genval

Dossier de 2006 à 2022

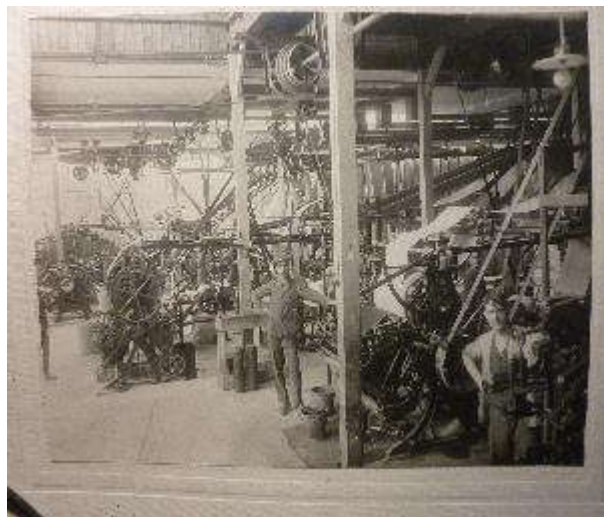
La dernière phase est quasi terminée. Comme signalé aux architectes, lors de la présentation de la maquette du site, les teintes uniformes sur des bâtiments répétitifs engendrent une monotonie accentuée par le verdissement grisâtre du mauvais enduit blanc qui doit déjà être remplacé !



Papeteries : panneaux-mémoire

Dossier de 2012 à 2022

A la fin de la phase II, en 2016, nous avons, comme convenu, rappelé notre projet présenté en 2012 et demandé rendez-vous à Equilis. Il fut fixé en mars 2019. Un dossier aberrant : des dizaines de mails, des silences, des traînasseries entraînant un changement de qualité. Trois budgets reçus dont 2 grâce à l'Échevine de la culture : celui de la Province : 25.000€ et celui de la Commune : 5000€, quant à Equilis, elle a offert : 1117€. Les panneaux ont été placés en avril.



Hôtel Normandy –Genval lac

Dossier de 2015 à 2022

Enfin en 2022 tout est terminé. Comme beaucoup de chantiers, il a été ralenti par la pandémie. Nous rappellerons au promoteur la remise en état de la zone végétale telle que prévue dans le dossier de la demande de permis de bâtir. L'architecture, que nous avons proposée, s'intègre bien à son environnement.



McDonald's - Rixensart

Dossier de 2020 à 2022

A une grande majorité Rixensart s'est élevé contre ce projet. Il est abandonné. Un projet d'occupation de l'ancienne station est envisagé. Mais, il faut savoir que, en cas d'agrandissement par creusement sous ce bâtiment, le coût de la dépollution (ancienne station service) s'élèverait à 200.000 €



Ancienne école de Gistoux

Dossier de 2019 à 2022

Finalement le ministre Borsus a accordé, malgré les recours, le permis de démolition-reconstruction. Le groupe « Village » a utilisé tous les moyens possibles pour conserver et adapter l'architecture actuelle. Nous les avons soutenus. Hélas en vain.



Hôtel de l'Yser Rixensart

Dossier de 2019 à 2022

Un dossier plein de dérogations. Mais que nous pensions acceptables moyennant des corrections au niveau des matériaux et d'éléments architecturaux. Thomas & Piron n'en a que peu tenu compte.



PPPW Rixensart – recensement des cimetières.

Dossier de 2020 à 2021

Nous avons été un des acteurs choisis par la commune, pour ce recensement du Petit Patrimoine Populaire wallon de Rixensart. Ce recensement était demandé par la Région wallonne. Nos équipes ont pris en charge et terminé le recensement des cinq sites. Nous avons dû bien chercher pour trouver des éléments marquants.



Ecole horticole de La Hulpe

Dossier de 2019 à ... ?

Sauf des objections de la part des riverains, peu de nouvelles de ce projet de réorganisation des grands jardins et de la création de nouvelles constructions en bordure des rues Saint-Nicolas et Mazerine.



Colruyt - Rixensart

Dossier de 2019 à ...

Ce projet ci-contre a été refusé par la Commune et la Fonctionnaire déléguée. Le recours de Colruyt au ministre a échoué également. Une version nettement plus « light », selon Colruyt, sera présentée.



Berges de l'Argentine - La Hulpe

Dossier de 2015 à ... ?

En son temps, avec d'autres associations et habitants nous avons exprimé notre opposition au premier projet qui fût finalement abandonné. La Hulpe a eu la bonne idée de lancer la création d'une Zone d'Enjeu Communal (ZEC) afin d'encadrer ces terrains des sociétés Aténor et Immobilière du Cerf.

En 2022 l'enquête publique a suscité de nombreuses contestations souvent bien motivées. En attente de suivi...



Ecole des Colibris- Poste- Kodak - La Hulpe

Dossier de 2020 à ... ?

L'école serait restaurée (et non plus rasée) et agrandie en supprimant le petit parc à l'arrière. La Poste serait rasée. Son terrain et les terrains adjacents feraient l'objet d'aménagement d'un bâti et d'un espace vert. Le sort du bâtiment-terrain Kodak, prévu pour remplacer l'école, est incertain.



Poste Haute-Tension – Rosières

Dossier de 2021 à 2022

Bâtiment de 1932. Il regroupe un bâtiment technique et un logement de fonction. Architecture moderniste. La propriétaire, la société Elia Asset s.a. veut la démolition. La Commune après avoir organisé plusieurs visites a opté pour la démolition vu la structure interne incompatible avec une réaffectation.



Lotissement Danneels

Dossier de + -2005 à ... ?

Ce lotissement, refusé à de multiples reprises, n'empêche pas le promoteur de représenter une nouvelle variante : les voiries privées deviennent publiques par rapport au projet précédent. Mais on ne voit pas la Commune approuver un tel changement. Un lot d'arbres remarquables doit être sauvé.



Thomas et Piron (Augette/Collin)
Bloc d'appartements – Rixensart
Dossier de 2021 à 20 ...

Tout le côté droit de cette photo verrait s'ériger un immeuble dont le caractère massif est en contradiction avec son aire urbanistique : architecture, implantation ...

La commune veut voir respecter un aménagement villageois tel que prévu dans le Schéma de Développement et le Guide Communal d'Urbanisme.



Lotissement-Poirier-Dieu Genval
Dossier de 2011 à ...2022 ?

Le Plan Communal d'Aménagement Révisionnel a été approuvé par la CCATM. Un consensus s'est dégagé au niveau des implantations, des voiries, du type général d'aménagement, du parc... Finalement le nombre de logements oscillera entre 128 et 178, compte tenu des surfaces bâtissables définies par les normes de densités.



| |
|--|
| Cotisation 2022 : |
| Pouvons-nous déjà vous remercier de verser votre cotisation de 15€. |
| Tout don supérieur à 15€ est le bienvenu. |
| |
| Notre compte : BE 52 9733 5812 1509 |
| |
| |

Crédits photographiques :

Hommes et Patrimoine : *Cure sainte croix ; Place de Bourgeois ; Papeteries ; Panneaux-Mémoire ; Normandy ; Ancienne école Gistoux ; PPPW ; Ecole horticole La Hulpe, Normandy, Poste H-T, Ecole Colibri La Hulpe ; Danneels, Thomas-Piron-Collin*

Fondation Merode : *Tente du château*

Espace-Vie : *McDonald's*

Thomas et Piron : *Hôtel de l'Yser*

Atenor/Cie.du Cerf : *Berges de l'Argentine*

Colruyt : *nouveau Colruyt*

Editeur responsable : Michel Wautot rue du Moulin, 8 – 1330 Rixensart
hommes.patrimoine@scarlet.be – www.hommes-et-patrimoine.be